

## Rapport sur l'évaluation complète des bilans bancaires : Résultats et enseignement

Le 26 octobre dernier, la Banque Centrale Européenne, a diffusé les résultats de l'évaluation complète des bilans (« comprehensive assessment »), démarrée en novembre 2013, dont l'objectif était d'évaluer la situation des établissements bancaires avant l'entrée en vigueur du mécanisme de supervision unique. L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution a publié dans le numéro de novembre-décembre de la « Revue de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution » une évaluation de ces résultats. Ils font apparaître qu'au niveau national, les banques françaises confirment la qualité de leurs actifs ainsi que leur capacité à résister à des chocs sévères. Ces tests visaient trois objectifs principaux : l'assainissement grâce à l'identification et la mise en œuvre, le cas échéant, de mesures correctrices nécessaires ; la transparence à travers une amélioration de la qualité des informations disponibles sur la situation des banques ; le renforcement de la confiance en assurant toutes les parties prenantes que l'ensemble des banques de la zone euro serait examiné avec la même rigueur. En France, 13 groupes bancaires, représentant plus de 95 % des actifs du système bancaire français, ont été concernés par cette évaluation qui a largement mobilisé, tant au sein de l'ACPR (jusqu'à 800 personnes, auditeurs inclus) que des établissements bancaires. L'évaluation mise en œuvre combinait une analyse très précise de la qualité des actifs (Asset Quality Review, AQR) et un test de résistance (stress test). L'analyse de la qualité des actifs comportait deux éléments principaux. Le premier a évalué la qualité des données, des valorisations des actifs, des classifications des expositions non performantes, de la valorisation des garanties et des provisions. La seconde s'est attachée à analyser la couverture des expositions aux risques de crédit et de marché. Les tests de résistance menés en collaboration avec l'Autorité bancaire européenne visaient à mesurer la capacité des banques à absorber les chocs en situation de crise, sur un horizon de 3 ans. Il comportait deux scénarios, un scénario « central » et scénario un « stressé », couvrant la période 2014-2016, dont les banques devaient mesurer les impacts sur leur situation prudentielle. Le scénario central correspondait aux prévisions réalisées par la Commission européenne pour la période 2014-2015, étendues à l'année 2016. Le scénario stressé, défini par la BCE, visait à détecter les risques susceptibles d'impacter la stabilité du secteur financier européen.

N°20 de la « Revue de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution » de novembre-décembre (article pages 8 à 10) :  
[http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/acpr/publications/revue-acpr/201411-Revue-de-l-ACPR-20.pdf](http://acpr.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/acpr/publications/revue-acpr/201411-Revue-de-l-ACPR-20.pdf)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Union européenne

#### 1 - BCE

Le Conseil des gouverneurs de la BCE, lors de sa réunion du 4 décembre 2014, a décidé de laisser inchangés ses taux d'intérêt directeurs. M. Draghi a déclaré lors de sa conférence de presse: « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire (...), nous avons décidé de laisser ces taux inchangés. S'agissant de nos mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous avons commencé à acheter des obligations sécurisées et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities). Ces programmes dureront au moins deux ans. La semaine prochaine, nous allons conduire la deuxième opération de refinancement à plus long terme ciblée, qui sera suivie de six autres opérations de ce type jusqu'en juin 2016. Prises dans leur ensemble, nos mesures auront une incidence notable sur notre bilan, qui est destiné à se rapprocher des dimensions qu'il affichait début 2012. (...) Le Conseil des gouverneurs réévaluera en début d'année prochaine le degré d'assouplissement monétaire accompli, l'expansion du bilan et les perspectives d'évolution des prix. Nous évaluerons également l'incidence plus large des évolutions récentes des cours du pétrole sur la tendance à moyen terme de l'inflation dans la zone euro. S'il devenait nécessaire d'accentuer la réponse aux risques d'une période trop prolongée de faible inflation, le Conseil des gouverneurs continue d'affirmer unanimement son engagement à recourir à des instruments non conventionnels supplémentaires dans le cadre de son mandat. Cela impliquerait de modifier en début d'année prochaine l'ampleur, le rythme et le contenu de nos mesures. »

#### 3 – Banque de France

Nouvelle publication de la Banque de France: « Rue de la Banque ». Cette publication est destinée à élargir l'audience des travaux des chercheurs de la Banque auprès d'un plus large public (journalistes économiques, économistes de marché, enseignants, étudiants...). A l'aide de graphismes et à travers des pages non techniques, cette publication s'inscrit dans un mouvement général d'éducation économique. Rue de la Banque n°1 - [Le découplage des courbes de rendement en euro et en dollar](#)

#### 2 - Eurostat

Dans la zone euro (ZE18), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 11,5% en octobre 2014, stable comparé à septembre 2014, mais en baisse par rapport au taux de 11,9% d'octobre 2013. Dans l'UE28, la même tendance est observée avec un taux de chômage également stable par rapport à septembre (à 10,0%) mais en recul comparé à octobre 2013 (10,7 %). Eurostat estime qu'en octobre 2014, 24,413 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28 (+42 000 chômeurs sur le mois), dont 18,395 millions dans la zone euro (+60 000 dans la zone euro). Comparé à octobre 2013, le chômage a baissé de 1,549 million de personnes dans l'UE28 et de 547 000 dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles ont été enregistrés en Allemagne (4,9%) ainsi qu'en Autriche (5,1%), et les plus élevés en Grèce (25,9% en août 2014) et en Espagne (24,0%).

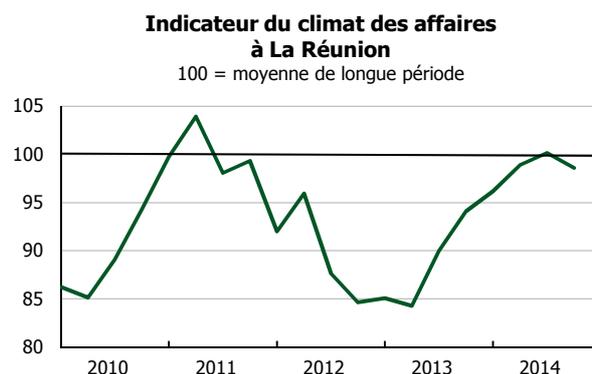
# ACTIVITÉS DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

## Le climat des affaires se stabilise au 3<sup>e</sup> trimestre 2014

Après cinq trimestres de hausse continue, l'indicateur du climat des affaires (ICA) baisse légèrement au troisième trimestre 2014 (-1,5 point). Il reste toutefois proche de sa moyenne de longue période et à un niveau dépeignant un environnement globalement favorable. La décomposition entre les composantes « passée » et « future » confirme que les perspectives d'amélioration envisagées les trimestres précédents se concrétisent dans les faits. En revanche, la composante « future » apporte un message plus mitigé ce trimestre et pèse sur l'ICA pour la première fois depuis le début 2013.

Globalement, même si les perspectives d'amélioration montrent les premiers signes d'essoufflement, la tendance positive n'est pas remise en cause. Les composantes activités « passée » et « future » de l'ICA s'améliorent de nouveau et s'installent au dessus de leur moyenne de long terme, ce qui est de bon augure.

Les « Tendances conjoncturelles » du 3<sup>e</sup> trimestre 2014 sont disponibles sur le [site de l'IEDOM](#).



Source : Enquête de conjoncture IEDOM

## BRÈVES ÉCONOMIQUES

### LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	<i>Novembre 2014</i>	129,8	+0,4 %	-0,3 %
	IPC France entière		127,6	-0,2 %	+0,3 %
<b>Octroi de mer</b> (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	<i>Novembre 2014</i>	28 429	-6,1 %	+6,3 %
	Cumul (milliers d'euros)		277 120	-	+7,0 %
<b>Commerce extérieur</b> (Douanes)	Importations (millions d'euros)	<i>Octobre 2014</i>	435,5	+19,8 %	+16,1 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Oct.</i>	3 859,3	-	+5,7 %
	Exportations (millions d'euros)	<i>Octobre 2014</i>	28,9	+56,7 %	+17,2 %
	Cumul (millions d'euros)	<i>Cumul Oct.</i>	216,9	-	-8,9 %
<b>Demandeurs d'emploi</b> (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	<i>Octobre 2014</i>	135 760	+0,2 %	+0,6 %

### LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

			Données brutes	Glissement mensuel	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	<i>Octobre 2014</i>	191 165	+37,8 %	-2,3 %
	Cumul	<i>cumul Oct.</i>	1 687 386	-	+0,0 %
<b>Fréquentation des hôtels classés</b> (Insee)	Nombre de nuitées	<i>3<sup>e</sup> trimestre 2014</i>	174 000	+2,7 %	-8,1 %
	Cumul	<i>cumul Sept.</i>	525 700	-	-8,5 %
<b>Construction</b> (Douanes / CERBTP / Caisse des congés payés du BTP)	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers d'euros)	<i>Octobre 2014</i>	19 101	-	-3,2 %
	Cumul des importations de ciment/clinker (milliers de tonnes)	<i>Octobre 2014</i>	260,8	-	-2,0 %
	Effectifs salariés du BTP	<i>Octobre 2014</i>	16 033	+0,2 %	+0,2 %

## Portrait de la jeunesse réunionnaise

L'Insee et La Région Réunion ont publié un dossier sur la jeunesse réunionnaise, afin d'établir un diagnostic précis de la jeunesse et des différentes étapes d'accès à l'autonomie. L'étude porte sur les 167 000 réunionnais âgés de 16 à 29 ans, soit 20 % de la population. Cette période de la vie est marquée par leur prise d'autonomie à travers l'obtention d'un diplôme, d'un travail, d'un logement et la constitution d'une famille.

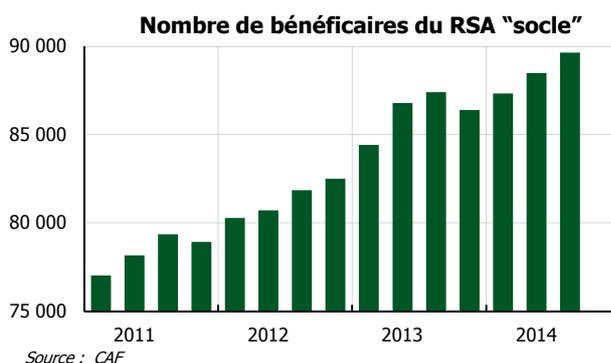
Pour accéder à un emploi, le niveau de diplôme est déterminant. Bien qu'il ait beaucoup progressé depuis 10 ans, un jeune Réunionnais sur trois est sans diplôme en 2011. Or sans diplôme les jeunes ont beaucoup de mal à intégrer le marché du travail. Ainsi, le taux de chômage des jeunes âgés de 16 à 29 ans s'élève à 68 % pour ceux qui n'ont pas de diplôme contre 19 % pour les diplômés du supérieur. Compte tenu de ces difficultés d'insertion, notamment pour les jeunes femmes, la mobilité peut alors être une opportunité : 29 000 jeunes nés à La Réunion résident en métropole. L'absence d'emploi limite leur autonomie financière. 45 % des jeunes sont pauvres, et plus particulièrement les jeunes mères de famille monoparentale (75 %). Enfin, moins diplômés, moins souvent en emploi, les jeunes Réunionnais accèdent aussi plus tardivement à un logement autonome que les jeunes Métropolitains

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

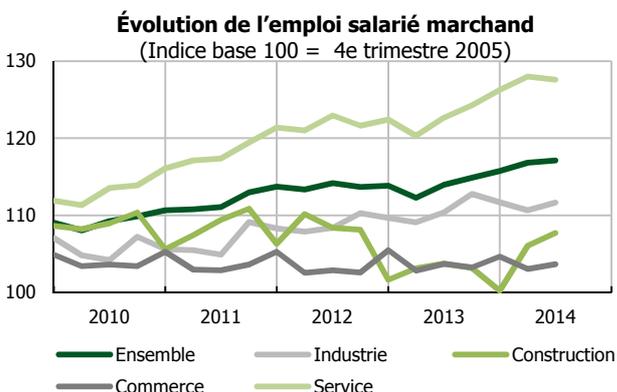
## Hausse du nombre de foyers bénéficiaires du RSA "socle" au 3<sup>e</sup> trimestre 2014

Le nombre de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active "socle" (RSA "socle") s'établit à 89 646 à fin septembre 2014. Il augmente de 1,4 % par rapport à fin juin 2014 (+2,6 % sur un an). Cette hausse concerne principalement les femmes seules avec enfant (+1,5 %), qui représentent 40 % des ménages bénéficiaires, et les personnes âgées de plus de 50 ans (+3,1 %). 208 886 personnes sont ainsi couvertes par cette allocation.

Au cours du deuxième trimestre 2014, la Caisse d'allocation familiale a octroyé 163 millions d'euros à l'ensemble des bénéficiaires du RSA ("socle" et "activité"), en hausse de 1,5 %.



## Hausse de l'emploi salarié marchand au 2<sup>e</sup> trimestre 2014



Au 2<sup>e</sup> trimestre 2014, l'emploi salarié dans les secteurs marchands augmente de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, après +0,9 % au 1<sup>er</sup> trimestre. L'ensemble des secteurs d'activités ont créé de l'emploi, hormis celui des services. Le secteur de la construction confirme la reprise de l'activité observée le trimestre passé, avec une hausse de 1,6% des effectifs, essentiellement dans la construction. Le secteur de l'industrie recrée à nouveau des emplois (+0,9 %), après deux trimestres consécutifs de repli. Dans le secteur des services, l'emploi recule de 0,3 % mettant fin à quatre trimestres consécutifs de hausse.

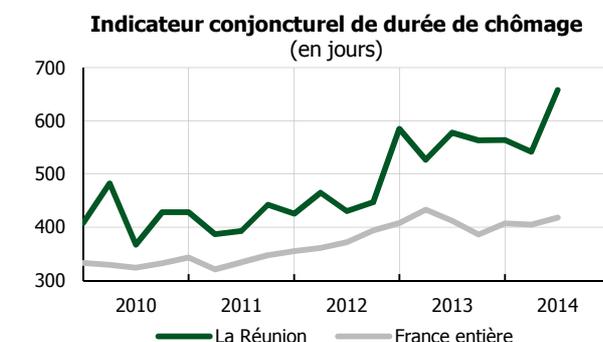
Sur un an, l'emploi salarié marchand progresse de 2,8 %.

La publication est disponible sur le [site de l'Insee](#).

## Hausse de l'indicateur conjoncturel de durée de chômage au 2<sup>e</sup> trimestre 2014

Au deuxième trimestre 2014, l'indicateur conjoncturel de durée de chômage<sup>1</sup> augmente de 21,5 % sur le trimestre (+3,3 % en France entière).

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à La Réunion ont ainsi une probabilité de rester 658 jours sans emploi, soit 22 mois contre 14 mois au niveau national. La Réunion est la première région où le délai d'attente est le plus long avant de trouver un emploi, devant la région Picardie (480 jours).



<sup>1</sup> L'indicateur conjoncturel de durée au chômage consiste à évaluer la durée moyenne de chômage d'une cohorte fictive de demandeurs d'emploi qui y sont entrées au cours d'un trimestre donné et qui connaîtraient durant leur période de chômage les mêmes conditions du marché du travail que celles du trimestre considéré.

# PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,05%	10/09/2014
Taux de la facilité de prêt marginal	0,30%	10/09/2014
Taux de la facilité de dépôt	-0,20%	10/09/2014

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/14)					
ANNEE	2014	0,04%	JO du 06/02/14	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2013	0,04%	JO du 01/03/13	1,00%	1,00%	1,50%	2,50%	0,75%

\* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EDONIA				Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1010%	0,1970%	0,0820%	0,1280%	0,0200%	0,0820%	0,1800%	0,3310%

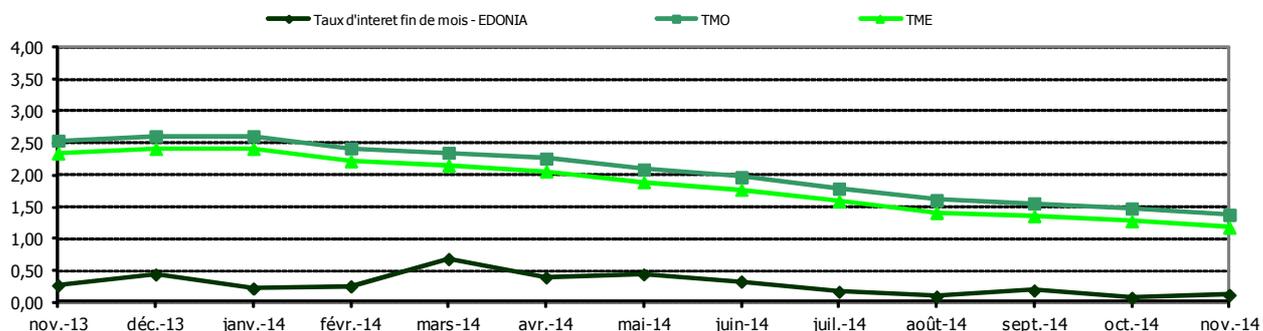
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Août	Septembre	Octobre	Novembre
1,41%	1,36%	1,28%	1,18%	1,61%	1,56%	1,48%	1,38%

## Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2014)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	4,85%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,79%
Prêts à taux variable	4,53%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	3,72%
Prêts-relais	5,19%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	4,53%
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	13,39%
Prêts d'un montant inférieur à 3 000 euros	20,28%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	3,92%
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	14,59%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	9,47%	Découverts en compte	13,39%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

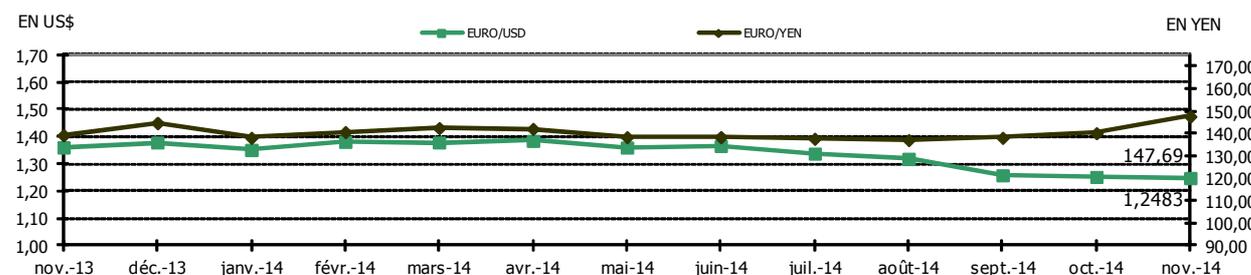
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2483	EURO/ZAR (Afrique du sud)	13,7648	EURO/SRD (Surinam)	4,1027
EURO/JPY (Japon)	147,6900	EURO/BWP (Botswana)	11,4902	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,2254
EURO/CAD (Canada)	1,4227	EURO/SCR (Seychelles)	17,6886	EURO/DOP (Rép. Dom.)	54,839
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7953	EURO/MUR (Maurice)	39,1617	EURO/BBD (La Barbade)	2,4865
EURO/SGD (Singapour)	1,6268	EURO/BRL (Brésil)	3,1831	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,8779
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,6806	EURO/VEF (Vénézuéla)	7,8225	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3338,0727	EURO/XCD (Dominique)	3,3567	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : T. Beltrand

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 974100 Saint Denis

Achevé d'imprimer : décembre 2014 - Dépôt légal : décembre 2014 - ISSN 1240-3857